

Demande d'inscription
PRIMAIRE
Saint-Honoré d'Eylau

ANNÉE SCOLAIRE 2024 - 2025

CLASSE DEMANDÉE :

Horaires aménagés : OUI NON

Discipline:

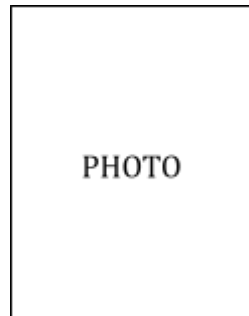
Documents à renvoyer par courrier ou à déposer à :

Service des inscriptions -Ecole Saint-Honoré d'Eylau

66, avenue Raymond Poincaré – 75116 PARIS

accompagnés d'une lettre de motivation, des bulletins des 2 années antérieures, du 1^{er} de l'année en cours (y compris pour la maternelle) et d'un chèque de 20€ pour les frais de traitement de dossier (à l'ordre de l'OGEC Saint-Honoré d'Eylau)

Après étude du dossier, vous serez convoqués à un rendez-vous ou vous recevrez une lettre de refus.



NOM DE L'ÉLÈVE :

PRÉNOMS :

Sexe : masculin féminin

Date de naissance : / / à

Département : Nationalité :

NOM et ADRESSE des parents

Père : nom et prénom :

Adresse :

Mère : nom de jeune fille et prénom.....

Adresse (si différente) :

Éventuellement nouvelle adresse à compter du : / /

Profession du père : Tél. bureau :

Profession de la mère : Tél. bureau :

Portable père : Portable mère :

E-mail père : E-mail mère :

Tél. du domicile :

SITUATION DE FAMILLE : mariés séparés divorcés veuf (ve) autre :

SITUATION PASTORALE (facultatif)

RELIGION DE L'ENFANT :

L'enfant est-il baptisé ? OUI NON

Si oui, date du baptême : / / ... à

Date de première communion : / / ... à :

Paroisse de la famille :

Votre enfant participe-t-il à un mouvement de jeunes, à des activités de la paroisse, de l'aumônerie ? Si oui, lesquels ?

.....

■ SCOLARITÉ DE L'ENFANT

■ A-t-il eu un redoublement ? OUI Quelle classe ? NON

Classes	ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ – Veillez préciser PUBLIC ou PRIVÉ
PS
MS
GS
CP
CE1
CE2
CM1
CM2

■ Nombre d'enfants dans la famille : ..Garçons ..Filles

Nom	Prénom	Date de naissance	Classe	Établissement fréquenté en 2023-2024

■ Faites-vous une demande d'inscription dans un autre établissement ? OUI NON
Si oui, lequel ?

■ Votre enfant a-t-il un suivi orthophonique ou autre ? Joindre les documents.

■ Comment avez-vous connu l'établissement ?

■ Observations particulières:

Horaires du Primaire – Étude et garderie lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h20 à 17h45

	Matin	Après-Midi
<u>Lun, Mar, Jeu, Ven</u>		
<u>Maternelle</u>	8h30-11h30	13h15-16h20
<u>Elémentaire</u>	8h30-11h45	13h15-16h30
<u>Cantine</u>	11h30 (maternelle) - 12h15	11h45 (primaire) - 12h15

Je soussigné(e) atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Date : / /

Signature du père :

Signature de la mère :

Les parents divorcés ou séparés doivent signer tous les deux.